



CABINET
Service communication

vendredi 4 mars 2016

Opération de débombage le dimanche 13 mars 2016

Une bombe anglaise de la seconde guerre mondiale a été découverte le 12 février dernier à Marseille.

Cette munition d'environ 500 livres dont 69 kilogrammes d'explosifs a été trouvée sur un chantier dans le quartier d'Arenc.

Elle s'est armée lors de son largage en 1944. Les démineurs de la sécurité civile ont déjà sécurisé le site et l'engin qui ne présentent aucun danger pour la population. L'engin est prêt à être désamorcé, mais il ne peut être manipulé que par des artificiers.

Un périmètre de sécurité a été défini, il intègre les écrans que constituent des immeubles pour limiter son étendue. Il est rendu nécessaire par le danger qui accompagne l'opération de désamorçage.

La zone est peu habitée. Une centaine de personnes se trouvant dans le périmètre de sécurité seront évacuées. Les habitants, le marché aux puces, les commerces et entreprises, les hangars de stockage concernés seront pré-alertés à compter du 4 mars. Une note d'information de la préfecture relative au dispositif mis en place et aux consignes à respecter sera diffusée aux personnes physiques et morales dans le périmètre. Le marché aux puces sera fermé à 13 heures, le dimanche 13 mars.

La ville de Marseille ouvrira, dès 14h30, l'école Arrenc-Bachas afin d'accueillir les riverains évacués et qui le souhaiteraient. Des moyens de transport seront mis en place pour conduire les habitants volontaires jusqu'au centre d'accueil. Animé par les équipages de la Croix-Rouge et de la Sécurité civile de la ville de Marseille, ce centre proposera des boissons chaudes et des collations. Les services d'Allo Mairie (0 810 813 813) seront également mobilisés pour répondre aux questions et sollicitations des Marseillais.

Des dispositions seront également prises pour fermer toutes les voies de circulation concernées qu'elles soient terrestres dont la A55, ferroviaires ou maritimes. Les restrictions sur ces voies seront levées dès que la bombe aura été déplacée dans le port.

Un dispositif de sécurité publique sera mis en œuvre pour assurer la sécurité du périmètre pendant toute la durée des opérations de déminage et fluidifier la circulation routière sur les axes de déport du trafic.



La recherche du plus faible impact en termes de population, d'activité, de circulation, a été faite et a conduit à choisir, pour l'opération de désamorçage (débombage) et de destruction, le dimanche 13 mars à partir de 15 heures jusqu'à 17h / 18h.

L'engin explosif va être désamorcé par les démineurs de la sécurité civile, placés sous l'autorité du Préfet des Bouches-du-Rhône, puis déplacé pour être détruit en mer par le Groupe de Plongeurs Démineurs de la Méditerranée de la Marine nationale, sous l'autorité du Préfet maritime (contre-minage de la munition en milieu sous-marin).

Si son désamorçage n'est pas possible elle sera remise en sécurité pour déplacement vers le GPMM puis neutralisée et détruite au large. L'opération de contre-minage (explosion) s'effectuera sur une zone reconnue par la marine nationale et ne représentant aucun danger pour l'environnement.

Une conférence de presse aura lieu le mardi 8 mars à 14h30 dans les Salons d'Honneur de la préfecture en présence de tous les services concernés (préfecture, préfecture de police, préfecture maritime, Ville de Marseille, Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille, démineurs de la sécurité civile...) pour vous détailler l'ensemble des phases opérationnelles et ses incidences sur la journée du dimanche 13 mars pour la population et notamment sur le périmètre des rues bloqués et les restrictions de stationnement.

Aucune autre communication ne sera faite hormis ce communiqué de presse avant la conférence de presse du 8 mars.